



RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1992 B 03008

Numéro SIREN : 329 425 128

Nom ou dénomination : INDICIA BIOTECHNOLOGY

Ce dépôt a été enregistré le 19/09/2012 sous le numéro de dépôt A2012/022450

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE 22650
LYON

Dénomination : INDICIA BIOTECHNOLOGY
Adresse : 33 avenue de la Californie 69600 Oullins -
FRANCE-

n° de gestion : 1992B03008
n° d'identification : 329 425 128

n° de dépôt : A2012/022450
Date du dépôt : 19/09/2012

Pièce : Procès-verbal du conseil d'administration

4217410



4217410

INDICIA BIOTECHNOLOGY

Société Anonyme
Au capital de : 512 100 Euros
Siège social : 33, Avenue de la Californie
69600 OULLINS

R.C.S. : 329 425 128 RCS LYON
SIRET : 329 425 128 00025

CONSEIL D'ADMINISTRATION Réunion du 29 MAI 2012

L'an deux mille douze
Et le Vingt Neuf Mai

Les Administrateurs se sont réunis sur la convocation du Président, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Révocation du Directeur Général Délégué,
- Pouvoirs à donner en vue de l'accomplissement des formalités,
- Questions diverses.

Assistent à la réunion :

Monsieur Stéphane LEGASTELOIS

Monsieur Bernard BOYER

Monsieur Jacques GARDETTE

Administrateurs.

Est absente :

Madame Elodie PANIER
Directeur Général délégué

En conséquence Monsieur le Président constate que les Administrateurs présents réunissent la totalité des membres en fonction et que le Conseil peut valablement délibérer.

REVOCATION DU DIRECTEUR GENERAL

Monsieur le Président fait au Conseil un exposé sur la situation de Madame Elodie PANIER au sein de la société et lui demande de bien vouloir décider de mettre fin à ses fonctions de Directeur Général délégué à compter de ce jour

Il propose de ne pas procéder à son remplacement.

Puis il offre la parole aux Administrateurs.

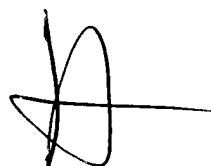
Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide de mettre fin aux fonctions de Directeur Général Délégué de Madame Elodie PANIER à compter de ce jour et décide de ne pas procéder à son remplacement.

POUVOIRS A DONNER

Le Conseil d'Administration donne tous pouvoirs à son Président à l'effet de prendre toutes mesures utiles pour la mise en œuvre de la présente décision et généralement faire le nécessaire.

Plus rien n'étant à délibérer, le présent procès-verbal a été dressé, clos et signé par le Président et un Administrateur.

Le Président

A stylized, handwritten signature consisting of a large, loopy 'A' shape with a horizontal line extending to the right.

Un administrateur

A handwritten signature that starts with a small loop, followed by a series of connected loops and a long horizontal line extending to the right.